



EXPLICATION DE LA PLANCHE

Agaue microrhyncha Trt.

Fig. 1. — Face dorsale (d'après Lohmann).

Fig. 2. — Face ventrale [mâle] (d'après Lohmann).

Fig. 3. — Patte de la première paire [face interne] (d'après Lohmann).

DIAGNOSE — Corps divisé en deux parties : le rostre (ou capitulum) et le tronc. Longueur totale : 0 mm. 43, largeur 0 mm. 23. Sur la portion basale du rostre court, petit et faible, s'articulent les mandibules (ou chélicères) et les palpes maxillaires : ventralement elle se prolonge, en avant, par un hypostome dont la partie antérieure, courte n'atteint pas l'extrémité des palpes maxillaires. Mandibules composées de deux articles, dont le terminal est un crochet unique. Palpes maxillaires formés de quatre articles dont le terminal finit par une griffe pointue. Tronc large et faiblement convexe, avec bord frontal, ou épistome, prolongé en une forte pointe spiniforme. Cuirasse dermique complète de plaques chitineuses renforçant le tégument dont les parties molles sont à peu près entièrement supprimées. Quatre plaques dorsales qui ne laissent entre elles qu'un espace presque linéaire : une antérieure, une postérieure ou notogastrique, et laté-

ralement deux plaques oculaires paraissant porter chacune trois cornées. Quatre plaques ventrales : d'abord les plaques épimérales ou coxales des pattes de la première et de la deuxième paire, fusionnées en une unique plaque épimérale antérieure ou sternale; ensuite deux plaques épimérales postérieures, l'une droite, l'autre gauche, communes chacune aux troisième et quatrième pattes d'un même côté; enfin une plaque génito-anale, qui porte l'orifice génital et le soi-disant anus. Ouverture génitale entourée, chez le mâle, d'une couronne de soies. Anus terminal formant saillie. Quatre paires de pattes composées de six articles : sur le sixième, ou terminal, s'attachent, au moyen d'une seule pièce médiane impaire, pourvue d'une courte et faible dent, deux griffes, qui, sauf à la première paire, sont pectinées. Première paire de pattes très forte (son épaisseur dépasse le double de celle des autres), garnie, sur la face interne du troisième au sixième article, de grosses épines; en outre, des appendices lamelleux à l'extrémité distale des articles de toutes les pattes.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE — Méditerranée (France) et Atlantique (îles Bermudes) : depuis la zone littorale jusqu'à 58 mètres de profondeur, sur les Algues (Corallines) et les animaux fixés (Bryozoaires et Eponges). Sur les côtes Océaniques de France (Pas-de-Calais, Calvados, Granville) on trouve une variété *minor* Trouessart, dont le corps, de taille plus faible a une forme allongée, avec les pattes antérieures droites, au lieu d'être noueuses et recourbées comme dans le type de la Méditerranée.

**BIBLIOGRAPHIE, ICONOGRAPHIE, SYNONYMIE,
OUVRAGES PRINCIPAUX**

1889. — E.-L. TROUSSERT, *Le Naturaliste*, 11^e année, p. 181 (*Agave microrhyncha*).
1889. — E.-L. TROUSSERT, *Bull. Scient. France-Belgique*, XX, p. 248 (*Agave microrhyncha*).
1893. — H. LOHMANN, *Ergebn. Plankton-Exped.*, Bd. II, G. a B, p. 86, pl. XI, fig. 1, 2, 5-9 (*Agave microrhyncha* Trt.).
1894. — E.-L. TROUSSERT, *Rev. Biol. Nord France*, VI, p. 175 (*Agave microrhyncha* var. *minor*).
1894. — E.-L. TROUSSERT, in Gadeau de Kerville, *Rech. faune marine et maritime Normandie, 1^{er} voyage*, p. 169 (*Agave microrhyncha* var. *minor*).
1901. — H. LOHMANN, *Das Tierreich, Halacaridæ*, p. 285 (*Agave microrhyncha* Trt.).

Marc ANDRÉ — 1929.